

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 Paris

Paris, le 21 juillet 2021

OBJET : COMITE DES INDUSTRIES FRANÇAISES DE LA LUTTE ANTI-COVID

Monsieur le Premier Ministre,

Au moment où une nouvelle flambée de la pandémie touche notre pays, la mobilisation de tous les moyens pour lutter contre le Covid est indispensable. Aux côtés des mesures prioritaires engagées par votre Gouvernement, le **Comité des Industries Françaises de la Lutte Anti-Covid** qui rassemble, dans une logique multi-filières, des solutions de prévention de la propagation du covid19 et de ses variants, constitue une réponse entrepreneuriale à cette pandémie.

Ces solutions, qui peuvent se combiner les unes aux autres - il s'agit de surfaces virucides, de purificateurs d'air, de destructeurs de Covid, de sas de décontamination, de tests ultrarapides, de détecteurs de virus,...- ont vocation à renforcer la prévention de la propagation du virus dans les établissements scolaires, les hôpitaux, les lieux publics, les entreprises, les hôtels, les restaurants, les centres commerciaux...

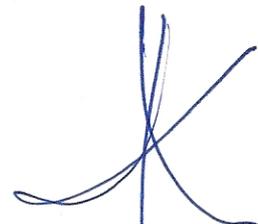
Au sein de ce Comité, sont considérées comme comptant au nombre des « industries françaises », les sociétés présentes en France, développant différentes activités sur tout le territoire national et dont les solutions anti-covid sont soit produites en France ou en Europe, soit conçues ou distribuées avec des services associés en France, même si leurs composants peuvent être importés depuis l'étranger.

Les solutions rassemblées sous la bannière du **Comité des Industries Françaises de la Lutte Anti-Covid** grâce à la plateforme « Entrepreneurs pour la République », font toutes l'objet d'une information auprès de l'ensemble des autorités de contrôle compétentes, grâce à la transmission systématique des caractéristiques de leurs solutions auprès des ministères exerçant la tutelle sur ces organismes. Les dirigeants des entreprises ayant développé ces solutions ont accepté en toute transparence d'informer les autorités précitées sur les tests, certifications et marquages de leurs produits. Vous en trouverez la liste précise en pièce jointe, et elle sera régulièrement mise à jour pour intégrer d'autres solutions testées, certifiées et/ou qui bénéficient d'un marquage CE et qui viendraient à rejoindre ce Comité.

La combinaison de ces solutions constitue un axe supplémentaire de lutte contre la pandémie, qui s'intègre dans le vaste plan de prévention que les pouvoirs publics ont mis en place avec notamment les gestes barrières, et qui vient en appui à la campagne de vaccination qui est renforcée par le Pass sanitaire, n'excluant ainsi aucune solution complémentaire efficace.

Dans ce contexte, et du fait de leur action contre la propagation du virus, l'ensemble des membres de ce **Comité des Industries Françaises de la lutte anti-covid** serait très heureux de pouvoir être reçus par vos soins afin de vous témoigner de leur dynamisme à participer collectivement à cet enjeu d'intérêt général.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma sincère considération.



Léonidas Kalogeropoulos*
Président-fondateur des
Entrepreneurs pour la République

PJ : - Tableau des membres du Comité des Industries Françaises de Lutte Anti-Covid, rassemblés et sélectionnés par la plateforme Entrepreneurs pour la République

Monsieur Olivier VÉRAN
Ministre de la Santé
Ministère de la Santé
14, Avenue Duquesne
75007 Paris

Paris, le 21 juillet 2021

OBJET : COMITE DES INDUSTRIES FRANÇAISES DE LA LUTTE ANTI-COVID

Monsieur le Ministre,

Au moment où une nouvelle flambée de la pandémie touche notre pays, la mobilisation de tous les moyens pour lutter contre le Covid est indispensable. Aux côtés des mesures prioritaires engagées par votre Gouvernement, le **Comité des Industries Françaises de la Lutte Anti-Covid** qui rassemble, dans une logique multi-filières, des solutions de prévention de la propagation du covid19 et de ses variants, constitue une réponse entrepreneuriale à cette pandémie.

Ces solutions, qui peuvent se combiner les unes aux autres - il s'agit de surfaces virucides, de purificateurs d'air, de destructeurs de Covid, de sas de décontamination, de tests ultrarapides, de détecteurs de virus,...- ont vocation à renforcer la prévention de la propagation du virus dans les établissements scolaires, les hôpitaux, les lieux publics, les entreprises, les hôtels, les restaurants, les centres commerciaux...

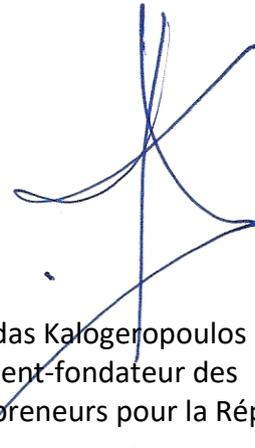
Au sein de ce Comité, sont considérées comme comptant au nombre des « industries françaises », les sociétés présentes en France, développant différentes activités sur tout le territoire national et dont les solutions anti-covid sont soit produites en France ou en Europe, soit conçues ou distribuées avec des services associés en France, même si leurs composants peuvent être importés depuis l'étranger.

Les solutions rassemblées sous la bannière du **Comité des Industries Françaises de la Lutte Anti-Covid** grâce à la plateforme « Entrepreneurs pour la République », font toutes l'objet d'une information auprès de l'ensemble des autorités de contrôle compétentes, grâce à la transmission systématique des caractéristiques de leurs solutions auprès des ministères exerçant la tutelle sur ces organismes. Les dirigeants des entreprises ayant développé ces solutions ont accepté en toute transparence d'informer les autorités précitées sur les tests, certifications et marquages de leurs produits. Vous en trouverez la liste précise en pièce jointe, et elle sera régulièrement mise à jour pour intégrer d'autres solutions testées, certifiées et/ou qui bénéficient d'un marquage CE et qui viendraient à rejoindre ce Comité.

La combinaison de ces solutions constitue un axe supplémentaire de lutte contre la pandémie, qui s'intègre dans le vaste plan de prévention que les pouvoirs publics ont mis en place avec notamment les gestes barrières, et qui vient en appui à la campagne de vaccination qui est renforcée par le Pass sanitaire, n'excluant ainsi aucune solution complémentaire efficace.

Dans ce contexte, et du fait de leur action contre la propagation du virus, l'ensemble des membres de ce **Comité des Industries Françaises de la lutte anti-covid** serait très heureux de pouvoir être reçus par vos soins afin de vous témoigner de leur dynamisme à participer collectivement à cet enjeu d'intérêt général.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre sincère considération.



Léonidas Kalogeropoulos
Président-fondateur des
Entrepreneurs pour la République

PJ : - Tableau des membres du Comité des Industries Françaises de Lutte Anti-Covid, rassemblés et sélectionnés par la plateforme Entrepreneurs pour la République

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie
Ministère de l'Économie
139, rue de Bercy
75012 Paris

Paris, le 21 juillet 2021

OBJET : COMITE DES INDUSTRIES FRANÇAISES DE LA LUTTE ANTI-COVID

Monsieur le Ministre,

Au moment où une nouvelle flambée de la pandémie touche notre pays, la mobilisation de tous les moyens pour lutter contre le Covid est indispensable. Aux côtés des mesures prioritaires engagées par votre Gouvernement, le **Comité des Industries Françaises de la Lutte Anti-Covid** qui rassemble, dans une logique multi-filières, des solutions de prévention de la propagation du covid19 et de ses variants, constitue une réponse entrepreneuriale à cette pandémie.

Ces solutions, qui peuvent se combiner les unes aux autres - il s'agit de surfaces virucides, de purificateurs d'air, de destructeurs de Covid, de sas de décontamination, de tests ultrarapides, de détecteurs de virus,...- ont vocation à renforcer la prévention de la propagation du virus dans les établissements scolaires, les hôpitaux, les lieux publics, les entreprises, les hôtels, les restaurants, les centres commerciaux...

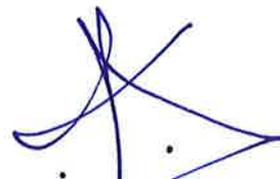
Au sein de ce Comité, sont considérées comme comptant au nombre des « industries françaises », les sociétés présentes en France, développant différentes activités sur tout le territoire national et dont les solutions anti-covid sont soit produites en France ou en Europe, soit conçues ou distribuées avec des services associés en France, même si leurs composants peuvent être importés depuis l'étranger.

Les solutions rassemblées sous la bannière du **Comité des Industries Françaises de la Lutte Anti-Covid** grâce à la plateforme « Entrepreneurs pour la République », font toutes l'objet d'une information auprès de l'ensemble des autorités de contrôle compétentes, grâce à la transmission systématique des caractéristiques de leurs solutions auprès des ministères exerçant la tutelle sur ces organismes. Les dirigeants des entreprises ayant développé ces solutions ont accepté en toute transparence d'informer les autorités précitées sur les tests, certifications et marquages de leurs produits. Vous en trouverez la liste précise en pièce jointe, et elle sera régulièrement mise à jour pour intégrer d'autres solutions testées, certifiées et/ou qui bénéficient d'un marquage CE et qui viendraient à rejoindre ce Comité.

La combinaison de ces solutions constitue un axe supplémentaire de lutte contre la pandémie, qui s'intègre dans le vaste plan de prévention que les pouvoirs publics ont mis en place avec notamment les gestes barrières, et qui vient en appui à la campagne de vaccination qui est renforcée par le Pass sanitaire, n'excluant ainsi aucune solution complémentaire efficace.

Dans ce contexte, et du fait de leur action contre la propagation du virus, l'ensemble des membres de ce **Comité des Industries Françaises de la lutte anti-covid** serait très heureux de pouvoir être reçus par vos soins afin de vous témoigner de leur dynamisme à participer collectivement à cet enjeu d'intérêt général.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre sincère considération.



Léonidas Kalogeropoulos
Président-fondateur des
Entrepreneurs pour la République

PJ : - Tableau des membres du Comité des Industries Françaises de Lutte Anti-Covid, rassemblés et sélectionnés par la plateforme Entrepreneurs pour la République

Madame Agnès PANNIER-RUNACHER
Ministre déléguée chargée de l'Industrie
Ministère de l'Économie
139, rue de Bercy
75012 Paris

Paris, le 21 juillet 2021

OBJET : COMITE DES INDUSTRIES FRANÇAISES DE LA LUTTE ANTI-COVID

Madame la Ministre,

Au moment où une nouvelle flambée de la pandémie touche notre pays, la mobilisation de tous les moyens pour lutter contre le Covid est indispensable. Aux côtés des mesures prioritaires engagées par votre Gouvernement, le **Comité des Industries Françaises de la Lutte Anti-Covid** qui rassemble, dans une logique multi-filières, des solutions de prévention de la propagation du covid19 et de ses variants, constitue une réponse entrepreneuriale à cette pandémie.

Ces solutions, qui peuvent se combiner les unes aux autres - il s'agit de surfaces virucides, de purificateurs d'air, de destructeurs de Covid, de sas de décontamination, de tests ultrarapides, de détecteurs de virus,...- ont vocation à renforcer la prévention de la propagation du virus dans les établissements scolaires, les hôpitaux, les lieux publics, les entreprises, les hôtels, les restaurants, les centres commerciaux...

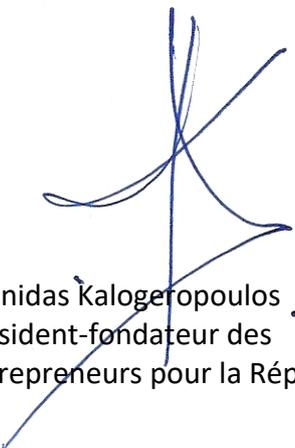
Au sein de ce Comité, sont considérées comme comptant au nombre des « industries françaises », les sociétés présentes en France, développant différentes activités sur tout le territoire national et dont les solutions anti-covid sont soit produites en France ou en Europe, soit conçues ou distribuées avec des services associés en France, même si leurs composants peuvent être importés depuis l'étranger.

Les solutions rassemblées sous la bannière du **Comité des Industries Françaises de la Lutte Anti-Covid** grâce à la plateforme « Entrepreneurs pour la République », font toutes l'objet d'une information auprès de l'ensemble des autorités de contrôle compétentes, grâce à la transmission systématique des caractéristiques de leurs solutions auprès des ministères exerçant la tutelle sur ces organismes. Les dirigeants des entreprises ayant développé ces solutions ont accepté en toute transparence d'informer les autorités précitées sur les tests, certifications et marquages de leurs produits. Vous en trouverez la liste précise en pièce jointe, et elle sera régulièrement mise à jour pour intégrer d'autres solutions testées, certifiées et/ou qui bénéficient d'un marquage CE et qui viendraient à rejoindre ce Comité.

La combinaison de ces solutions constitue un axe supplémentaire de lutte contre la pandémie, qui s'intègre dans le vaste plan de prévention que les pouvoirs publics ont mis en place avec notamment les gestes barrières, et qui vient en appui à la campagne de vaccination qui est renforcée par le Pass sanitaire, n'excluant ainsi aucune solution complémentaire efficace.

Dans ce contexte, et du fait de leur action contre la propagation du virus, l'ensemble des membres de ce **Comité des Industries Françaises de la lutte anti-covid** serait très heureux de pouvoir être reçus par vos soins afin de vous témoigner de leur dynamisme à participer collectivement à cet enjeu d'intérêt général.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre sincère considération.



Léonidas Kalogeropoulos
Président-fondateur des
Entrepreneurs pour la République

PJ : - Tableau des membres du Comité des Industries Françaises de Lutte Anti-Covid, rassemblés et sélectionnés par la plateforme Entrepreneurs pour la République

Monsieur Alain Griset
Ministre délégué chargé des petites
et moyennes entreprises
Ministère de l'Économie
139, rue de Bercy
75012 Paris

Paris, le 21 juillet 2021

OBJET : COMITE DES INDUSTRIES FRANÇAISES DE LA LUTTE ANTI-COVID

Monsieur le Ministre,

Au moment où une nouvelle flambée de la pandémie touche notre pays, la mobilisation de tous les moyens pour lutter contre le Covid est indispensable. Aux côtés des mesures prioritaires engagées par votre Gouvernement, le **Comité des Industries Françaises de la Lutte Anti-Covid** qui rassemble, dans une logique multi-filières, des solutions de prévention de la propagation du covid19 et de ses variants, constitue une réponse entrepreneuriale à cette pandémie.

Ces solutions, qui peuvent se combiner les unes aux autres - il s'agit de surfaces virucides, de purificateurs d'air, de destructeurs de Covid, de sas de décontamination, de tests ultrarapides, de détecteurs de virus,...- ont vocation à renforcer la prévention de la propagation du virus dans les établissements scolaires, les hôpitaux, les lieux publics, les entreprises, les hôtels, les restaurants, les centres commerciaux...

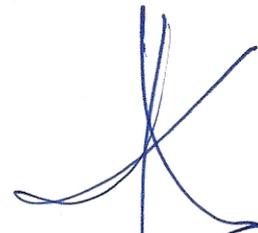
Au sein de ce Comité, sont considérées comme comptant au nombre des « industries françaises », les sociétés présentes en France, développant différentes activités sur tout le territoire national et dont les solutions anti-covid sont soit produites en France ou en Europe, soit conçues ou distribuées avec des services associés en France, même si leurs composants peuvent être importés depuis l'étranger.

Les solutions rassemblées sous la bannière du **Comité des Industries Françaises de la Lutte Anti-Covid** grâce à la plateforme « Entrepreneurs pour la République », font toutes l'objet d'une information auprès de l'ensemble des autorités de contrôle compétentes, grâce à la transmission systématique des caractéristiques de leurs solutions auprès des ministères exerçant la tutelle sur ces organismes. Les dirigeants des entreprises ayant développé ces solutions ont accepté en toute transparence d'informer les autorités précitées sur les tests, certifications et marquages de leurs produits. Vous en trouverez la liste précise en pièce jointe, et elle sera régulièrement mise à jour pour intégrer d'autres solutions testées, certifiées et/ou qui bénéficient d'un marquage CE et qui viendraient à rejoindre ce Comité.

La combinaison de ces solutions constitue un axe supplémentaire de lutte contre la pandémie, qui s'intègre dans le vaste plan de prévention que les pouvoirs publics ont mis en place avec notamment les gestes barrières, et qui vient en appui à la campagne de vaccination qui est renforcée par le Pass sanitaire, n'excluant ainsi aucune solution complémentaire efficace.

Dans ce contexte, et du fait de leur action contre la propagation du virus, l'ensemble des membres de ce **Comité des Industries Françaises de la lutte anti-covid** serait très heureux de pouvoir être reçus par vos soins afin de vous témoigner de leur dynamisme à participer collectivement à cet enjeu d'intérêt général.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre sincère considération.



Léonidas Kalogeropoulos*
Président-fondateur des
Entrepreneurs pour la République

PJ : - Tableau des membres du Comité des Industries Françaises de Lutte Anti-Covid, rassemblés et sélectionnés par la plateforme Entrepreneurs pour la République

Madame Olivia GRÉGOIRE
**Secrétaire d'État chargée de l'économie
sociale, solidaire et responsable**
Ministère de l'Économie
139, rue de Bercy
75012 Paris

Paris, le 21 juillet 2021

OBJET : COMITE DES INDUSTRIES FRANÇAISES DE LA LUTTE ANTI-COVID

Madame la Ministre,

Au moment où une nouvelle flambée de la pandémie touche notre pays, la mobilisation de tous les moyens pour lutter contre le Covid est indispensable. Aux côtés des mesures prioritaires engagées par votre Gouvernement, le **Comité des Industries Françaises de la Lutte Anti-Covid** qui rassemble, dans une logique multi-filières, des solutions de prévention de la propagation du covid19 et de ses variants, constitue une réponse entrepreneuriale à cette pandémie.

Ces solutions, qui peuvent se combiner les unes aux autres - il s'agit de surfaces virucides, de purificateurs d'air, de destructeurs de Covid, de sas de décontamination, de tests ultrarapides, de détecteurs de virus,...- ont vocation à renforcer la prévention de la propagation du virus dans les établissements scolaires, les hôpitaux, les lieux publics, les entreprises, les hôtels, les restaurants, les centres commerciaux...

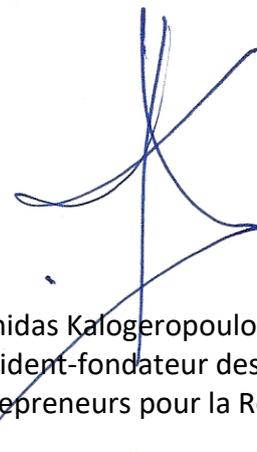
Au sein de ce Comité, sont considérées comme comptant au nombre des « industries françaises », les sociétés présentes en France, développant différentes activités sur tout le territoire national et dont les solutions anti-covid sont soit produites en France ou en Europe, soit conçues ou distribuées avec des services associés en France, même si leurs composants peuvent être importés depuis l'étranger.

Les solutions rassemblées sous la bannière du **Comité des Industries Françaises de la Lutte Anti-Covid** grâce à la plateforme « Entrepreneurs pour la République », font toutes l'objet d'une information auprès de l'ensemble des autorités de contrôle compétentes, grâce à la transmission systématique des caractéristiques de leurs solutions auprès des ministères exerçant la tutelle sur ces organismes. Les dirigeants des entreprises ayant développé ces solutions ont accepté en toute transparence d'informer les autorités précitées sur les tests, certifications et marquages de leurs produits. Vous en trouverez la liste précise en pièce jointe, et elle sera régulièrement mise à jour pour intégrer d'autres solutions testées, certifiées et/ou qui bénéficient d'un marquage CE et qui viendraient à rejoindre ce Comité.

La combinaison de ces solutions constitue un axe supplémentaire de lutte contre la pandémie, qui s'intègre dans le vaste plan de prévention que les pouvoirs publics ont mis en place avec notamment les gestes barrières, et qui vient en appui à la campagne de vaccination qui est renforcée par le Pass sanitaire, n'excluant ainsi aucune solution complémentaire efficace.

Dans ce contexte, et du fait de leur action contre la propagation du virus, l'ensemble des membres de ce **Comité des Industries Françaises de la lutte anti-covid** serait très heureux de pouvoir être reçus par vos soins afin de vous témoigner de leur dynamisme à participer collectivement à cet enjeu d'intérêt général.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre sincère considération.



Léonidas Kalogeropoulos
Président-fondateur des
Entrepreneurs pour la République

PJ : - Tableau des membres du Comité des Industries Françaises de Lutte Anti-Covid, rassemblés et sélectionnés par la plateforme Entrepreneurs pour la République

Monsieur Laurent PIETRASZEWSKI
Secrétaire d'État chargé des
Retraites et de la Santé au travail
Ministère du Travail
Hôtel du Châtelet,
127 Rue de Grenelle,
75007 Paris

Paris, le 21 juillet 2021

OBJET : COMITE DES INDUSTRIES FRANÇAISES DE LA LUTTE ANTI-COVID

Monsieur le Ministre,

Au moment où une nouvelle flambée de la pandémie touche notre pays, la mobilisation de tous les moyens pour lutter contre le Covid est indispensable. Aux côtés des mesures prioritaires engagées par votre Gouvernement, le **Comité des Industries Françaises de la Lutte Anti-Covid** qui rassemble, dans une logique multi-filières, des solutions de prévention de la propagation du covid19 et de ses variants, constitue une réponse entrepreneuriale à cette pandémie.

Ces solutions, qui peuvent se combiner les unes aux autres - il s'agit de surfaces virucides, de purificateurs d'air, de destructeurs de Covid, de sas de décontamination, de tests ultrarapides, de détecteurs de virus,...- ont vocation à renforcer la prévention de la propagation du virus dans les établissements scolaires, les hôpitaux, les lieux publics, les entreprises, les hôtels, les restaurants, les centres commerciaux...

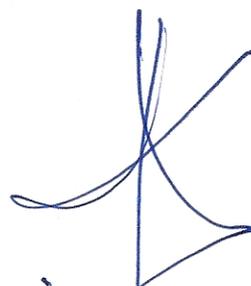
Au sein de ce Comité, sont considérées comme comptant au nombre des « industries françaises », les sociétés présentes en France, développant différentes activités sur tout le territoire national et dont les solutions anti-covid sont soit produites en France ou en Europe, soit conçues ou distribuées avec des services associés en France, même si leurs composants peuvent être importés depuis l'étranger.

Les solutions rassemblées sous la bannière du **Comité des Industries Françaises de la Lutte Anti-Covid** grâce à la plateforme « Entrepreneurs pour la République », font toutes l'objet d'une information auprès de l'ensemble des autorités de contrôle compétentes, grâce à la transmission systématique des caractéristiques de leurs solutions auprès des ministères exerçant la tutelle sur ces organismes. Les dirigeants des entreprises ayant développé ces solutions ont accepté en toute transparence d'informer les autorités précitées sur les tests, certifications et marquages de leurs produits. Vous en trouverez la liste précise en pièce jointe, et elle sera régulièrement mise à jour pour intégrer d'autres solutions testées, certifiées et/ou qui bénéficient d'un marquage CE et qui viendraient à rejoindre ce Comité.

La combinaison de ces solutions constitue un axe supplémentaire de lutte contre la pandémie, qui s'intègre dans le vaste plan de prévention que les pouvoirs publics ont mis en place avec notamment les gestes barrières, et qui vient en appui à la campagne de vaccination qui est renforcée par le Pass sanitaire, n'excluant ainsi aucune solution complémentaire efficace.

Dans ce contexte, et du fait de leur action contre la propagation du virus, l'ensemble des membres de ce **Comité des Industries Françaises de la lutte anti-covid** serait très heureux de pouvoir être reçus par vos soins afin de vous témoigner de leur dynamisme à participer collectivement à cet enjeu d'intérêt général.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre sincère considération.



Léonidas Kalogeropoulos
Président-fondateur des
Entrepreneurs pour la République

PJ : - Tableau des membres du Comité des Industries Françaises de Lutte Anti-Covid, rassemblés et sélectionnés par la plateforme Entrepreneurs pour la République